



Compte-rendu audience « École inclusive »

Vous trouverez ci-dessous, les principaux points abordés :

1- RASED

1-1 Frais de déplacements

Ces derniers mois, certain.es IEN ont décidé, oralement, de demander aux personnels RASED de « limiter /annuler les déplacements » car le budget « frais de déplacements » alloué par la DSDEN ne suffirait pas.

M. Ben rappelle que les personnels RASED ont un ordre de mission permanent. Ils sont donc remboursés de leurs déplacements sans contraintes a priori. Il précise que cette année, il n'y a pas eu de retard dans les remboursements.

Toutefois, si l'enveloppe budgétaire n'est pas abondée, la situation se complique en fin d'année civile. A ce jour, M. Bronner indique qu'ils n'ont pas de visibilité sur l'année scolaire prochaine.

FSU-SNUipp39 : Cette situation est inacceptable et perdure depuis 2 ans ! Aucune leçon n' a été tirée des difficultés rencontrées les années précédentes et aucun anticipation budgétaire n' a été faite . L'administration explique que l'enveloppe étant ministérielle, il n'existe pas de levier départemental pour infléchir la situation. Pourtant, c'est bien à eux de faire remonter les besoins du terrain. Il y a malheureusement fort à parier que la bataille doive se poursuivre une année encore.

1-2 Avenir des RASED

DASEN : « La tendance n'est pas à l'augmentation des budgets. On peut travailler à tout moment à réorganiser le territoire et les modalités de fonctionnement. »

Ainsi, M. Ben annonce une redéfinition des circonscriptions pour la rentrée 2025 qui aura sans nul doute des conséquences sur les modalités d'intervention des RASE . Après une étude technique réalisée en amont par M. Faivre et les équipes de circonscription, elle se déroulera en 3 étapes :

- 1) Travail avec les IEN
- 2) Positionnement des PAS (Pôles d'Accompagnement à la Scolarité, probables futurs PIAL)
- 3) Redéfinition des secteurs RASED

Tout cela sera fait « en lien étroit avec la carte scolaire ». L'administration entend donc que ces 3 étapes soient bouclées dès février 2025.

FSU-SNUipp39 : Ce bouleversement est une organisation de la pénurie et pas une réponse aux besoins. Cela risque de fragiliser les écoles, les personnels et représente une dégradation

du service publique. Il est étonnant et malvenu que le planning intègre l'implantation des PAS dès maintenant alors qu'ils sont seulement en cours d'expérimentation en Côte d'Or. Pour l'instant, aucun texte de cadrage n'existe. Par ailleurs, nous soulevons l'importance de travailler avec les personnels RASED et les enseignant·es pour choisir des solutions adaptées aux besoins. Les choix ne doivent pas incomber seulement à l'administration.

M. Ben s'interroge sur l'apport des RASED et ce qu'en tirent les élèves pris en charge. Selon lui, le fait que les enseignant·es soient satisfait·es ne prouve absolument pas que la prise en charge soit bénéfique pour les élèves.

M. Faivre déplore que les retours qu'ils ont des personnels RASED soient très quantitatifs, et ne soulèvent pas l'aspect qualitatif des effets des prises en charges. Il précise que, selon la recherche, la co-intervention doit être privilégiée lors des prises en charge des élèves.

FSU-SNUipp39 : C'est une remise en cause directe de la professionnalité des personnels RASED. Peut-on réellement se questionner si une prise en charge par un personnel spécialisé apporte quelque chose aux élèves ?

Par ailleurs, toutes les remontées du terrain que nous avons montrent un plébiscite pour les prises en charge RASED. Les enseignant·es se saisiraient-ils de quelque chose qui ne fonctionne pas ? Comment l'imaginer ? Tout à coup la satisfaction des usagers n'aurait aucune valeur aux yeux de l'administration alors même qu'elle la juge utile pour évaluer les écoles ?

Nous déplorons par ailleurs la disparition organisée des maîtres·ses G, alors que les retours de notre enquête montrent que 10% des élèves auraient besoin d'une prise en charge.

Nous rappelons par ailleurs que nous sommes aussi convaincus que la co-intervention est bénéfique, notre mandat demandant un maître supplémentaire dans toutes les écoles va dans ce sens. Cela ne remplace pas la nécessité absolue vécue sur le terrain d'avoir des RASED complets.

2- Situation et implantation des UEE

M. Faivre précise que l'accompagnement des équipes doit être important pour que le dispositif soit bien compris. Le Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI) va donc prendre en charge l'accompagnement, alors qu'il était jusqu'alors délégué aux équipes de circonscriptions.

M. Faivre concède que cette année, la temporalité n'a pas été la bonne. Les conventions avec les collectivités locales et l'ARS sont parfois longues et compliquées à être signées. Cela retarde la possibilité d'avertir les équipes.

Contrairement à cette année, il précise que l'engagement pris par M. Ben en F3SCT sera à l'avenir tenu : le travail sur le bâtimentaire doit être planifié, et l'accompagnement par le SDEI doit être important.

Arbois : L'UEE devrait être implantée dès septembre 2024. L'équipe a été rencontrée vendredi 14 juin seulement, pas de réticences. En revanche, il existe des problématiques au niveau du lieu d'accueil des élèves. Une solution est en passe d'être trouvée.

Rousseau (Lons le Saunier) : En absence d'accord avec la mairie, l'implantation est repoussée à la rentrée de 2025.

FSU-SNUipp39 : Nous dénonçons la précipitation dans laquelle se passe l'implantation à Arbois et saluons le report pour Rousseau. 3 courriers avaient été envoyés en ce sens.

Il est essentiel que le travail fait en F3SCT ainsi que les retours des équipes soient pris en compte. Nous ajoutons que les équipes, en plus d'être informées très en amont, doivent aussi être concertées avant qu'une décision soit prise concernant l'implantation. Nous faisons remonter le besoin d'avoir des journées « coordo UEE » banalisées pour pouvoir échanger, réguler, résoudre des problèmes d'organisation.

M. Faivre précise aussi qu'une « feuille de mission coordo UEE » a été élaborée. Elle est à destination des établissements et des enseignant-es, pour définir des contours précis du fonctionnement de l'unité.

3- ERH : Problèmes de matériel et restructuration

3-1 Matériel informatique

M. Faivre : « Une rencontre des ERH avec les responsables du service informatique du département et la direction de la MDPH est prévue le 1^{er} juillet.

Un budget est prévu pour le renouvellement du matériel. Pas de date précise, mais cela devrait être rapide (septembre/octobre). La maintenance serait déléguée à une assistance privée car le département ne peut pas l'assurer.

FSU-SNUipp39 : Cette situation dure depuis le mois de septembre 2023, c'est vraiment trop long ! Certains personnels ont vu leurs conditions de travail terriblement dégradées. En plus de l'explosion du nombre de dossiers, nous n'avons pas besoin de bâtons dans les roues au niveau du matériel. Les non-réponses/réponses inadaptées tout au long de l'année scolaire n'ont créé que de la souffrance chez les personnels.

3-2 Restructuration des secteurs

M. Faivre : Elle sera fait en même temps que la restructuration des circonscriptions, pour être effectives à la rentrée de septembre 2025.

L'objectif est de rééquilibrer les secteurs et le nombre de dossiers à traiter par chaque ERH.

FSU-SNUipp39 : Cette restructuration doit être élaborée avec les ERH. Elle ne doit pas s'accompagner par une augmentation du nombre de dossiers par ERH déjà conséquent.

4 Notifications MDPH

La FSU-SNUipp39 note un retard important dans la transmission des notifications par la MDPH aux coordonnateurs de PIAL. Cela empêche la préparation de la rentrée scolaire 2024/2025.

M. Faivre : Pour le moment, les notifications ne sont pas reçues mais tous les mois, les résultats de la CDAPH sont communiquées aux coordonnateurs de PIAL. A partir de septembre, mise en place d'une application de gestion dans laquelle la MDPH téléversera directement les dossiers, qui seront directement accessibles pour les coordo PIAL et les ERH.

Les tableaux récapitulatifs seront transmis pendant la dernière semaine d'école. Une dernière commission d'affectation aura lieu en juillet.

Conclusion :

La FSU-SNUipp39 relève que la dépendance à l'ARS nous met en difficulté.

M. Faivre est tout à fait d'accord : nous rencontrons des difficultés de communication avec la MDPH et l'ARS.